

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES CREANCIERS DU CLUB DE PARIS ET L'ANGOLA NORMALISENT LEURS RELATIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Les créanciers du Club de Paris saluent l'engagement officiel de l'Angola d'apurer l'ensemble de ses arriérés restant dus à leur égard et félicitent le gouvernement de l'Angola pour cette décision.

L'Angola a déjà payé aux créanciers du Club de Paris l'ensemble de ses arriérés à l'exception des intérêts de retard et a repris le paiement normal des échéances courantes de sa dette. Le gouvernement de l'Angola a aussi pris l'engagement de payer les intérêts de retard calculés par le Club de Paris en trois versements, de janvier 2008 à janvier 2010.

Cet engagement formel de l'Angola d'apurer tous ses arriérés permet aux créanciers du Club de Paris de normaliser leurs relations économiques et financières avec l'Angola. Les créanciers du Club de Paris qui le souhaitent reprendront leurs activités de crédit à l'exportation.